FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG

Année 1939 N°

THÈSE

PRÉSENTÉE POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

ARBOR Marie-Marguerite

née à MULHOUSE, le 3 juin 1912

INTERNE A L'HOPITAL PSYCHIATRIQUE DE ROUFFACH

UN DÉLIRE SYSTÉMATISÉ CHRONIQUE HALLUCINATOIRE

HISTOIRE - ÉVOLUTION - DIAGNOSTIC

PRÉSIDENT : M. PFERSDORFF, PROFESSEUR

IMPRIMERIE BADER & Cie
MULHOUSE
1939

FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG

Année 1939

N°

THÈSE

PRÉSENTÉE POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

ARBOR Marie-Marguerite

née à MULHOUSE, le 3 juin 1912

INTERNE A L'HOPITAL PSYCHIATRIQUE DE ROUFFACH

UN DÉLIRE SYSTÉMATISÉ CHRONIQUE HALLUCINATOIRE

HISTOIRE - ÉVOLUTION - DIAGNOSTIC

PRÉSIDENT : M. PFERSDORFF, PROFESSEUR

IMPRIMERIE BADER & Cie
MULHOUSE
1939

FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG

Doyen ..... MM. FORSTER ✻ ✪ I.
Assesseur ..... SCHAEFFER ✻ ✪ I.

Professeurs :

Embryologie	MM. ANCEL ✻ ✪ I.
Anatomie	FORSTER ✻ ✪ I.
Histologie	BOUIN O. ✻ ✪ I.
Physiologie	SCHAEFFER ✻ ✪ I.
Physique biologique	VLES ✻ ✪ I.
Chimie biologique	NICLOUX O. ✻ ✪ I.
Anatomie pathologique	MASSON ✻ ✪ I.
Pharmacologie, Médecine expérimentale ...	SCHWARTZ ✪ I.
Hygiène, Bactériologie	OBERLING ✻ ✪ A.
Médecine légale	SIMONIN ✻ ✪ A.
Clinique médicale	MERKLEN ✻ ✪ I. AMBARD ✻ ✪ I.
Clinique chirurgicale	LERICHE O. ✻ ✪ I. N . . .
Clinique ophtalmologique	REDSLOB ✻ ✪ I.
Clinique dermatologique	PAUTRIER O. ✻ ✪ I.
Clinique psychiatrique	PFERSDORFF ✻ ✪ I.
Clinique neurologique	BARRÉ ✻ ✪ I.
Clinique gynécologique et accouchements ..	REEB ✪ I.
Clinique infantile	ROHMER ✻ ✪ I.
Clinique oto-rhino-laryngologique	CANUYT ✻ ✪ I.
Hydrologie thérapeutique et Climatologie ..	VAUCHER ✻ ✪ I.

Professeurs sans chaire :

MM. ARON Max ✻ ✪ I. GÉRY ✪ I.
BELLOCQ ✪ I.

Chargés de cours et Agrégés :

MM. BENOIT ✪ A.
FONTAINE ✪ A.
GELMA ✻ ✪ I.
GUNSETT O. ✻ ✪ I.
HANNS O. ✻ ✪ I.
HUMBERT ✻ ✪ A.
KAYSER ✪ A.

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

MM. KELLER ✪ I.
KREIS ✪ A.
REISS
THIVOLLE ✪ A.
WAITZ
WEISS A. ✻ ✪ A.
WOLF ✻ ✪ A.

Agrégé libre : M. SIMON ✻ ✪ A.

Directeur de la Clinique dentaire : M. ROMEY O. ✻ ✪ A.

Chargés d'un cours complémentaire :

MM. MEYER M. ✪ I. RŒDERER ✪ I.

Professeurs honoraires :

MM. WEILL ✻ ✪ I. CHAVIGNY C. ✻ ✪ I.
STOLZ ✻ ✪ I.

Serment d'Hippocrate.

En présence des maîtres de cette école, de mes chers condisciples, je promets et je jure au nom de l'Etre suprême d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail.

Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe.

Ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime.

Respectueux et reconnaissant envers mes maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis resté fidèle à mes promesses! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque!

A MON PÈRE ET A MA MÈRE

à qui je dois tout, ce faible témoignage d'affection et de profonde reconnaissance.

A MON FIANCÉ

A MES FRÈRES ET A MA SŒUR

A TOUS CEUX QUI ME SONT CHERS

A mon maître et président de thèse

MONSIEUR LE PROFESSEUR CH. PFERSDORFF

Directeur de la Clinique Psychiatrique de la Faculté de Médecine de Strasbourg,

Ma respectueuse gratitude.

A MES MAITRES
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE
STRASBOURG

AU DOCTEUR BERNARD FREY

Médecin-Chef de l'Hôpital Psychiatrique de Rouffach

qui m'initia avec bienveillance à la Psychiatrie. Toute ma reconnaissance lui est acquise.

AU DOCTEUR A. PRINCE

Directeur de l'Hôpital Psychiatrique de Rouffach

AU DOCTEUR P. JABOUILLE

Médecin-Chef de l'Hôpital Psychiatrique de Rouffach

AU DOCTEUR F. ADAM

Médecin-Chef de l'Hôpital Psychiatrique de Rouffach

A MES COLLÈGUES D'INTERNAT

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41548026_0089

AVANT-PROPOS

Un de nos Maîtres de la Faculté de Médecine de Strasbourg, visitant l'Hôpital Psychiâtrique de Rouffach, nous envia le privilège de pouvoir suivre différents cas pathologiques pendant de longues années.

C'est un fait établi que certaines maladies à évolution très lente, ne peuvent être étudiées d'une façon précise que dans les Hôpitaux psychiatriques.

Consciente de cet avantage de pouvoir observer des malades qui se trouvent à l'Asile depuis une vingtaine d'années, nous avons pensé qu'il serait intéressant de prendre comme sujet de notre thèse inaugurale, le cas d'une malade qui a déjà fait l'objet d'une étude il y a une quinzaine d'années. L'observation approfondie prise à l'occasion de ce travail par le Docteur Frey, auquel nous exprimons ici notre plus vive reconnaissance, constitue une base solide, qui nous permet, après l'examen de l'état actuel, d'étudier l'évolution que la malade a subie depuis cette époque reculée, et de mettre en parallèle notre diagnostic et celui de 1923.

OBSERVATION MÉDICALE

Eugénie B..., née en 1872, veuve, ouvrière, de religion catholique, est amenée à l'Asile départemental de Rouffach où elle est placée d'office par arrêté du Maire de C..., le 31 mars 1921.

Le certificat médical délivré par le Dr. L. est ainsi conçu : « Madame E... B..., âgée de 49 ans, souffre d'une maladie mentale avec des idées de persécution, de sorte que son transfert à l'Asile de Rouffach est nécessaire. »

Avant d'exposer l'histoire des troubles psychiques et d'étudier leur évolution, nous présentons la malade, son état physique et ses antécédents.

Personne assez corpulente, réalisant le type pycnique, de taille moyenne, sans stigmates de dégénérescence, la malade semble jouir d'une parfaite santé.

1. Examen somatique à l'admission

Femme de 49 ans, bien constituée, en excellent état de nutrition.

Rien d'anormal à la percussion du thorax. A l'auscultation des poumons, murmure vésiculaire normal, respiration un peu rude aux sommets. Expectoration abondante le matin.

Bruits du cœur réguliers mais sourds, pas de souffle. Pouls normal, 76 pulsations par minute, TA : 20/10.

Abdomen souple et indolore à la palpation. Le foie ne déborde pas le rebord costal. Langue très saburrale.

Pupilles égales des deux côtés, réagissant bien à la lumière et à l'accomodation.

Motilité volontaire intacte sauf celle du membre supérieur gauche : la flexion complète des 4 derniers doigts de la main gauche est impossible, qu'elle soit active ou passive.

Motilité réflexe : les réflexes du membre supérieur existent et sont égaux des deux côtés (antibrachiaux, radio-pronateurs, cubito-pronateurs, antérieurs du poignet, olécraniens). Cutanés abdominaux vifs.

Sensibilité profonde intacte.

Sensibilité tactile normale.

Atrophie très visible de l'avant-bras gauche. A la mensuration on constate un déficit de 2 cm. L'atrophie ne s'étend pas au bras correspondant. L'éminence thénar semble plus aplatie à gauche qu'à droite.

Réaction de Wassermann négative dans le sang.

La malade se plaint de céphalées fréquentes qui ne sont calmées que temporairement par l'ingestion de cachets d'aspirine et par application de compresses froides. Elle souffre de douleurs analogues à des brûlures à siège variable mais surtout localisées dans le bras et l'avant-bras gauche, parfois dans le membre du côté opposé ainsi que dans la région du trapèze.

2. Etat physique actuel

L'état de nutrition est satisfaisant, l'appétit bon. Le poids est de 79 kgs.

Il n'y a rien de particulier à l'examen des appareils respiratoire, circulatoire, digestif et uro-génital. L'examen du système nerveux est négatif.

L'atrophie de l'avant-bras gauche a complètement disparu.

Depuis 1923 les mouvements actifs et passifs des doigts sont rétablis dans toute leur étendue.

Depuis son admission en 1921 la malade n'a pas eu d'atteinte physique grave ; cependant elle est sujette aux bronchites. Les frictions au salicylate de méthyle ont atténué considérablement les douleurs névralgiques; actuellement la malade s'en plaint très rarement. Ménopause à 51 ans, sans troubles. Auparavant avait des menstruations assez régulières.

Passons à l'étude des antécédents héréditaires et personnels communiqués par la sœur de la malade, qui présentent un grand intérêt en ce qui concerne l'origine de l'état morbide.

3. Antécédents héréditaires

Le père de la malade, d'un caractère vif, ne présentait aucune conséquence de l'éthylisme quoique buvant ses deux litres de vin par jour. Il est décédé à 71 ans.

La mère de la malade était dépensière, très généreuse, ne devenant économe que lorsqu'il n'y avait plus rien. Elle n'était pas alcoolique, et mourut à l'âge de 72 ans d'une septicémie à la suite d'une plaie au pied.

Une tante de la malade (du côté paternel) était irritable et méchante.

Une cousine de la malade (du côté maternel)se serait suicidée à coups de bouteille dans un accès de folie.

Les renseignements sur les ascendants plus anciens sont inconnus.

4. Antécédents collatéraux

La mère de la malade a eu onze enfants.

L'aîné est mort à l'âge de trois mois d'un ictus.

Le second enfant aurait été étouffé à l'âge de huit mois par une voisine alcoolique, par vengeance contre la mère qui n'avait pas voulu lui prêter de l'argent. Cette femme aurait avoué son crime sur son lit de mort.

Les troisième, quatrième, cinquième et sixième grossesses ont abouti à des fausses-couches, attribuées au surmenage; à deux reprises des foetus ont été ramenés des champs dans des paniers à lessive.

Le suivant est décédé à l'âge de 62 ans; on ignore la cause de son décès. Il était normal.

Le huitième enfant est bien portant et normal.

La sœur de la malade, neuvième enfant, est en bonne santé. Elle a trois enfants également bien portants.

Les deux plus jeunes, la malade et son frère, quoique de grande ressemblance physique avec leurs aînés, ont toujours eu un caractère un peu bizarre. Actuellement nous trouvons chez le cadet des symptômes analogues à ceux observés chez notre malade et pour cette raison nous les exposons ici, en résumé.

Dans l'enfance et l'adolescence on ne relève rien d'anormal, sauf un caractère réservé et autiste. Très travailleur, il a d'excellents certificats de notaires qui l'employaient comme clerc. Après la guerre, a commencé à présenter des troubles mentaux caractérisés par des hallucinations, dont il se plaignait, et des idées de persécution qui s'installèrent peu à peu. Il prétendait qu'on disait du mal de lui et incriminait le clergé. Après une période de délire assez actif, le malade est devenu plus calme. Célibataire, il habite chez sa sœur, fait quelques commissions, fréquente beaucoup les théâtres et la bibliothèque où il lit des livres très sérieux d'histoire et de politique. Très consciencieux et ordonné, assez affectif, il mène une vie très rangée. A dit qu'il se suiciderait si jamais on s'avisait de le placer dans un asile.

Comme la malade, il présente de la graphomanie. Il rédige chaque soir des programmes tantôt exacts, tantôt fictifs, d'une façon stéréotypée sur des feuillets de deux formats, les uns soigneusement rangés dans une boîte, les autres, très petits, copies des précédents, sont destinés à la poche de son gilet. De temps en temps il barre l'un d'eux « usagé ». Voici la copie du dernier feuillet de 1938.

11. 11.38 : Au monument des morts : à 11 heures matin = cérémonie d'armistice 20e anniversaire militaire et civil.
11. 11. 38 : à 12 h. 30 après-midi : à la même monument = cortège par la ville jusqu'au la mairie.
13. 11. 38 : Eglise St Etienne : 11 h Messe funèbre commémorative pour les morts de la guerre (Souv. fr. des anciens combattants)
13. 11. 38 : Salle fraternité à 5 h soir Vortrag deutschspr. über Bezwingung des Ratterhorn (anno 1865 von Proffess Schmidt Strasbourg)
20. 11. 38 : Eglise Jeanne d'Arc = soir à 5 h Cäciliafeier
20. 11. 38 : Matinée Exposition « La palette »
27. 11. 38 : Salle de la Bourse : Groenland (et Island) Vortrag in schwyzerdialekt (géologie etc.)
4. 12. 38 : Pfstt Cäciliafeier 5 h
11. 12. 38 : Jeanne d'Arc église : Kirchenconcert (chants français et latin)
18. 12. 38 : Eglise réformé St Etienne Heure d'orgue et chant français
25. 12. 38 : St Joseph = Cercle des jeunes gens : Fête de Noel : Musiques chant et Pièce théâtrale (Dialekt) à 3 h

De toute cette enquête menée chez les ascendants et collatéraux de notre malade, nous pouvons conclure qu'il est très probable qu'une prédisposition morbide conditionne sa psychose.

5. Antécédents personnels

Accouchement à terme, était bien constituée à la naissance. Comme enfant la malade aurait eu une méningite suivie de troubles oculaires et de céphalées. Déjà très réservée et peu loquace, elle devient très renfermée après cette maladie. A eu ses premières règles à 19 ans. Ses menstruations ont été assez irrégulières.

Elève moyenne à l'école primaire qu'elle fréquentait, elle n'éprouvait pas le besoin d'avoir des camarades. Elle avait du goût pour la couture, mais ses parents n'ayant pu lui faire faire un apprentissage, elle alla travailler à la fabrique. Mariée à 24 ans avec un peintre en bâtiment souffrant de coliques de plomb, elle n'a pas été heureuse en ménage. Elle a baucoup souffert de privations, de surmenage et surtout de mauvais traitements infligés par son mari qui avait un caractère brutal. Ce dernier mourut d'un cancer de l'estomac après 11 ans de mariage.

Au cours de sa vie conjugale, n'a jamais été enceinte; le médecin lui aurait dit que son mari était en cause et non elle.

Pendant la maladie de son mari, elle faisait le ménage, soignait le malade ainsi que sa vieille mère. Elle serait devenue irritable sous l'influence de ces malheurs.

Les troubles mentaux se sont installés insidieusement et progressivement après la mort de son mari, plus de 10 ans avant son internement.

Elle a changé de caractère et déclaré qu'elle voulait se séparer de son milieu. A pris une place à K... Un an après, elle rentra à C... où elle travailla à la fabrique. Elle répondit à sa sœur qui l'avait invitée à venir chez elle à M... qu'elle ne quitterait pas C..., tant que son mari y serait enterré. Allait constamment au cimetière pour entretenir la tombe de ce dernier. Sa sœur l'ayant cherchée au cimetière, elle lui dit qu'elle ne voulait rien savoir de personne, qu'elle en avait maintenant entendu assez. En disant cela, elle regarda sa sœur d'un air troublé.

Ses colocataires racontèrent qu'elle s'enfermait chez elle en bouchant les trous de serrure. Elle devint instable, changea continuellement de place. Un directeur de fabrique raconta qu'elle entendait des voix, que des esprits lui parlaient du haut des machines. Pendant la guerre elle fut obligée d'exécuter des travaux pénibles et parfois dangereux dans le service auxiliaire. Ne donnait plus de ses nouvelles. Sa sœur la trouva par hasard à l'hôpital de C... en mars 1921. La malade eut une forte émotion et ne tarda pas à se plaindre de persécutions diverses. Des hommes lui auraient rendu visite à son domicile. Ne savait plus si elle avait été mariée à l'un où à l'autre. Sa sœur s'étant informée auprès des locataires, ceux-ci assurèrent que la veuve était toujours restée enfermée chez elle et n'avait jamais reçu personne. A l'hôpital de C... on déclara n'avoir jamais fait passer une visite sanitaire à la malade. La religieuse aurait dit que la malade ne faisait que quitter l'hôpital pour y rentrer quelques jours plus tard. Souvent elle passait la nuit sur un banc d'un jardin public. Finalement sa sœur a demandé qu'on l'envoie à Rouffach, où elle est placée d'office le 31 mars 1921.

Il nous semble intéressant à souligner qu'il n'y a ni alcoolisme, ni syphilis dans les antécédents personnels de la malade.

6. Etat de la malade à l'admission

A son arrivée la malade est un peu déprimée, mais non angoissée. Orientée dans le temps et le lieu. Répond correctement aux questions. Déclare qu'elle a été envoyée de l'Hôpital de C... où elle était en traitement depuis 3 ans pour une affection organique dont elle ne précise pas la nature. A toujours été sujette à de fortes migraines.

Elle entend des voix d'hommes et de femmes qui lui disent des choses désagréables et la menacent. Elle se plaint d'être tourmentée par ces hallucinations de l'ouïe et se sent comme poussée à leur répondre, aussi parle-t-elle souvent pendant le jour et pendant la nuit. La malade s'en excuse d'avance et exprime l'espoir qu'elle ne dérangera pas trop ses voisines.

A aperçu plusieurs fois, surtout au moment de s'endormir, et en même temps qu'elle entendait les voix, des formes diffuses ressemblant à des ombres.

A également perçu des odeurs difficiles à définir et a eu une fois l'impression d'être saisie et enserrée.

La malade qui décrit ses impressions d'une façon remarquable, semble encore prête à admettre qu'il s'agit d'hallucinations sans en être tout à fait persuadée. Elle présente un stade intermédiaire entre les hallucinations conscientes et le délire hallucinatoire.

Elle ne réclame pas de narcotiques, quoiqu'elle souffre d'insomnies fréquentes occasionnées par des troubles psychosensoriels.

En résumé : Idées délirantes de persécution basées sur des hallucinations très actives de l'ouïe, de la vue, de l'odorat et de la sensibilité générale.

Au cours d'un interrogatoire mené par le Docteur Frey, la malade donne des indications précises sur le début de son affection :

En 1913 elle a entendu pour la toute première fois une voix. C'était une voix d'homme qui lui dit : « Eugénie, si tu disparais, je recevrai 30.000 marks ». La malade ne s'est guère préoccupée de cet incident. A continué à entendre assez rarement des mots isolés ou des phrases comme : « S'il t'appelle au bord de la mer, tu obéiras. »

Peu de temps après, elle a entendu marcher dans son appartement, a eu l'impression qu'on maintenait un objet devant ses narines et eut aussitôt la sensation de dormir sans pouvoir se réveiller. Le lendemain elle remarqua que la porte d'entrée, qui avait une serrure très forte, était ouverte.

De 1912 à 1913, elle eut des relations sexuelles avec un homme qu'elle avait rencontré par hasard. Il se disait ouvrier de tissage et beau-frère d'un collègue du frère de la malade. Un beau jour cet homme lui proposa de partir avec lui en Suisse Romande. La conduite de son amant lui ayant paru légère, la malade n'osa pas le suivre et rompit. Quinze jours après, elle reçut la visite d'un homme ressemblant à son amant, mais qui lui parut plus petit. Elle se convainquit que cet homme n'était pas son ancien amant et se dit que des ennemis voulaient la tour-

ner en ridicule. L'homme renouvela la demande du premier amant, mais elle refusa ses propositions.

Vers l'année 1915, elle a senti pendant la nuit que quelqu'un lui introduisait un instrument analogue à un villebrequin dans la région occipitale. A eu l'impression que de l'eau glacée coulait dans les artères de sa tête. A la suite de ces sévices, elle a beaucoup souffert et a été obligée d'aller consulter un médecin. La même année elle changea d'appartement, sa propriétaire, qui louait des chambres meublées à des messieurs, cherchait à la faire entrer en relations avec ses locataires masculins.

Vers 1916 elle commença à entendre beaucoup de voix : on demandait la communication téléphonique avec l'Amérique. A entendu une fois prononcer le mot «Roentgenstrahlen». A partir de ce moment, eut toujours envie de dormir. Pendant quelque temps, elle eut une sécrétion nasale abondante, ressemblant à du lait mélangé à un liquide vert, absolument inodore. Avait bien des soupçons à l'égard de certaines personnes, mais ne savait pas d'une façon précise quels étaient ses persécuteurs, et pourquoi elle était poursuivie.

De 1916 et 1917 elle continue à subir des influences narcotiques. Entendait toujours parler dans la pièce voisine, aussi changea-t-elle souvent d'appartement pour n'occuper que des chambres dont les pièces attenantes étaient vides. Il lui était impossible de travailler.

En 1917, elle eut des relations avec un militaire allemand. Elle rompit au bout de quelque temps ayant l'impression que cet amant lui était hostile. Huit mois après la rupture, un policier se présenta chez elle et lui annonça qu'elle était accusée par son amant de l'avoir infecté. Elle fut soumise en 1918 à une visite médicale qui donna un résultat négatif.

En sortant de l'hôpital, elle fut envoyée à W... (service auxiliaire). Là elle entendit plusieurs fois une voix qui lui parlait de C..., d'abord en bon allemand, puis en dialecte. Quitta le service auxiliaire après avoir subi plusieurs bombardements. Au moment de l'Armistice, était en service chez un bandagiste. Toujours poursuivie par ses persécuteurs, elle quitta cette place et alla travailler à la fabrique H... Là, elle fut tourmentée plus que jamais par les voix. On lui disait : «Tu es dans le testament, il faut que tu t'en ailles, que tu crèves, etc...» Dans l'atelier, il y avait au-dessus de sa tête une boule magnétique par l'intermédiaire de laquelle on lui envoyait des émanations épouvantables provenant de la cuisson de têtes de morts dont les cendres donnaient une formule «Spruch», capable de la rendre folle. Elle se fit éconduire lorsqu'elle alla se plaindre au bureau de la fabrique. Elle quitta la ville, mais ses persécuteurs la suivirent.

(Partout où il y a un fil téléphonique on peut la suivre). Elle revint à C... et fut admise à l'hôpital civil de cette ville (1919-1920). En sortant, après une hospitalisation de cinq mois, elle se plaça chez une dame qui lui demandait un travail modéré. Mais elle y eut à souffrir d'un «tourment de bourreau» (Scharfrichterplage). On cherchait à la rendre folle à l'aide d'une machine de «justice» (Gerichtsmaschine). Cette machine qui enregistre tout ce qui se dit au cours des procès est destinée à l'amusement des gens haut placés. Elle n'osait plus rester dans sa chambre, passait les nuits sur le rebord de sa fenêtre. On ne voulut pas la garder. Pendant deux jours, elle erra dans la ville, passant la nuit accroupie sous une porte cochère. Ramassée par la police, elle fut envoyée à l'hôpital (1920).

Elle sortit de l'hôpital au bout de quelques semaines et alla travailler chez M... Là existait un «appareil à faire parler» (Redewerkle), rattaché au générateur électrique. Elle a vu des gens faire fonctionner cet appareil pour la questionner. Ses ennemis réussirent à la faire renvoyer de la fabrique. Elle se plaça comme femme de ménage chez un pharmacien. Là les voix dirent tant de mal de ses patrons, qu'elle eut peur de compromettre ces derniers par sa présence. Un jour une odeur fétide provenant du plancher, se répandit dans la chambre. On cherchait à la rendre folle avec une machine japonaise à alphabet. On pouvait parler avec cette machine cinq langues différentes. En entremêlant les lettres, on arrivait à produire une langue à l'envers (verkehrte Sprache). Une odeur fétide ayant pénétré dans sa gorge, elle entra à l'hôpital. Là les persécutions continuèrent. Finalement on l'envoya à l'Asile de Rouffach, le 31 mars 1921.

7. **Histoire de la maladie. 1921-1939**

Nous n'exposerons ici qu'un extrait de l'observation de la malade, les commentaires et considérations étant réservés à la seconde partie de notre travail.

15 avril 1921. — La malade se plaint d'être tourmentée par des hallucinations de l'ouïe.

17 avril 1921. — Persistance des idées de persécution et des hallucinations de l'ouïe, du goût et de la sensibilité générale. Pas d'affaiblissement intellectuel notable.

15 octobre 1921. — Se lève tous les jours et s'occupe à des travaux de couture. Toujours très hallucinée, elle entend les voix aussi nettement qu'elle entend celle du médecin qui l'interroge. On lui dit : «Tu es idiote, tu ne guériras jamais.» Comme

elle paraît intelligente et qu'elle parle volontiers avec le médecin, celui-ci essaye d'émettre devant elle l'hypothèse, que les discours tenus par les voix pourraient bien n'être que les échos de ses propres pensées subconscientes. La malade paraît s'intéresser à cette interprétation et dit spontanément que toutes les fois qu'elle se plaint au médecin de ses voix, elle est soulagée pour quelques jours.

18 octobre 1921. — La malade est dans un état d'exaspération intense. Parle avec une très grande volubilité. Voici un fragment de ses discours :

«D... me parle avec une machine ; il se sert d'un courant verbal (Redstrom). Des policiers l'aident. Tout ceci se rapporte à des affaires qui se passent en Amérique. Il m'use le cerveau (Kopf ausnutzen) pour alimenter sa machine. A C... j'ai perdu connaissance il y a deux ans, j'ai senti qu'on voulait m'endormir. Quand je me suis réveillée, j'ai craché un liquide vert comme de l'herbe (grasgrün). Ils m'ont tourmentée (traktiert). Lorsque je me plains, il me fait comprendre avec cynisme qu'il peut faire de moi ce qu'il veut. Il me dit qu'on m'a calomniée partout, qu'avec la machine on s'arrange pour me faire dire des bêtises. L'appareil a un cornet (Schallhorn) pour qu'on l'entende à distance. Le courant est alimenté par des têtes qu'on fait bouillir ; il naît de la réaction chimique.»

Si la malade est en butte à toutes ces persécutions, c'est d'abord parce qu'elle a été la maîtresse de D... et que la machine a enregistré et divulgué ce concubinage. C'est ensuite parce qu'elle a fait un héritage en Amérique qui lui a été ravi par D... C'est pour cette raison qu'on l'a endormie. Maintenant on l'empêche de dire la vérité.

21 novembre 1921. — Toujours hallucinée et persécutée. Dans une fête donnée à l'Asile, s'est néanmoins fait remarquer par son amour de la danse.

22 janvier 1922. — Parfois très irritable, parfois très calme, jamais indifférente. Ne semble pas être plus affaiblie au point de vue intellectuel qu'à son entrée à l'Asile.

17 avril 1922. — Persistance des idées de persécution et des hallucinations de l'ouïe, du goût, de l'odorat et de la sensibilité générale.

16 juin 1922. — Se plaint au médecin de n'avoir aucun moment de repos. Une ligne téléphonique souterraine est à la disposition de ses ennemis. Elle relie le pavillon où elle se trouve à différentes villes. Les persécuteurs sont des parents éloignés qui prétendent avoir des droits sur la maison. Quand elle les supplie de la laisser tranquille, ils répondent : «Nous ne sommes

pas encore vengés.» Ils lui disent aussi qu'elle n'appartient pas a la famille, pour cela sans doute la persécute-t-on. Elle commence à comprendre certains faits anciens, auxquels elle n'avait ajouté aucune importance.

Lorsqu'elle avait 23 ans, sa mère lui a raconté que son grand-père avait eu trois frères. L'un d'eux est mort en Amérique et a laissé sa fortune au gouvernement, sous réserve qu'elle ne soit pas revendiquée par la famille. Quelques années plus tard, la malade a fait allusion à cette histoire devant un de ses frères. Celui-ci a paru surpris. (Elle s'en souvient maintenant très bien). Sa mère voulut parler, mais elle ne put articuler un mot et devint confuse.

Sa mère lui a confié un jour qu'elle avait fait une fausse-couche et lui a dit : «Tu as été élevée au lait de chèvre». A ce moment la malade ne comprenait pas le sens caché de ces paroles. Elle était dans un état de «non-observation» (unbeobachtender Zustand). Elle se rappelle maintenant avoir habité comme enfant dans une quantité de maisons, sans ses parents. Peut-être sa mère n'était-elle pas sa vraie mère, ou s'était-elle remariée.

Un jour une dame lui a raconté que la reine de France avait adopté trois enfants comme filleules. Cette dame l'a traitée avec beaucoup d'égards.

Une autre fois, une femme inconnue est venue la questionner. Elle lui a dit qu'elle s'appelait Didier et que Didier est le nom français correspondant à son nom. Elle s'est dit que cette femme cherchait un lien de parenté, espérant ainsi avoir sa part de l'héritage de quelques millions. C'est à la même époque que les persécutions ont commencé. Elle a entendu une voix qui disait : «Si tu crèves, j'aurai 30.000 marks en plus». Pendant la guerre, un individu a essayé de conduire chez elle des soldats, afin qu'elle se compromette et que l'on puisse la salir.

Les persécuteurs lui disent qu'ils sont capables de rendre des cadavres à la vie, qu'ils sont en possession d'instruments qui leur permettent de l'atteindre partout (über Berg und Tal). Ils ont cherché sa mère dans le cercueil, ont coupé en morceaux son cadavre et en nourrissent le bétail des enfers. Ils ont aussi parlé d'un «observatoire épiscopal» (Bischöfliches Observatorium) et de «damnation pontificale d'une mère (Päpstliche Verdammung einer Mutter).

15 novembre 1922. — Très agitée, réclame et se plaint. Devient agressive.

1923. — Toujours hallucinée et délirante. Les voix lui viennent du ciel par l'intermédiaire d'un aviateur. On la confond avec d'autres personnes. Parfois très agitée. A brisé plusieurs

carreaux d'une fenêtre pendant la nuit. On lui dit souvent que l'on fera avec elle des choses inconvenantes dans le but de la déshonorer. Volontiers loquace. S'occupe à des travaux de couture.

1er juin 1923. — Copie d'une lettre adressée au Docteur Jabouille :

Eine Bitte

Aber graesslich was man in der Rufacher Anstalt für Abscha.m von Kraeslichkeiten in Hoerigkeit in sich aufzunehmen hat. Ich Erbitte mit aber einmal und zum letzten mal nach Vielen bitten meine Freiheit, das und das ich Weiterhin nichts mehr annehme weder ertragen werde von dem was hier in der Rufacher Anstalt gegen mich sich abspielt es ist nicht anzunehmen, und abwegseind fast nicht zu tragen wie die Feindschaft die für mich gesetzt ist nach Not des Unschuldigung und Hoerigkeit wegen Asführung der Unterdrückung, ohne ein Recht auf mich auszuhalten. Ich fühle das die Anstalt zu viel Recht auf mich genomen, ohne nur einmal nach Grund und Ursache meine Person in persoenliche Unterredung zu nehmen ueber, rsptf. mich einmal zu befragen. Der Herr Doktor kann mir Vieleicht vorwerfen als kleinberufsfrau mich belaestigend zu betitteln, und ich gebe es selbst zu das es so ist. Es sind aber so viele Gründe meinerseitz die mich berechtigt fühlen lassen auf meine Freiheit, um auf ruhigem Wege in Frieden meine Tage zu Verbringen in meiner A Verdienstlichen Arbeit, meine Fabrickarbeit ist mir Jahre hindurch dienstlich und lieb gewesen und Koent es auch wieder werden / Was mich Gestoert hat daran, ist nicht Erlaubt, Jahre hindurch hab ich keinen Nutzen für mich haben koenen als für Krankkre Menschen und meine Eltern, und diese Zeit ist verlorene für mich gewesen und mir Undankbar Uebel bezahlt worden. Ich habe einmal die Ehre hingenommen, und mir müssen sagen lassen von bei mir Wohnhaften gerichtlichen Dame, das Ich o schutzlos geschaedigt werden müse. Es hat sich auch getreu alles Erfült Unter zu Rücksichtslosem Verfahren, aber kein Mensch hat je Verraten wessen grund der Schaedigung sich an mir vollziehen sollte bis alles geschehne Uebel in verleumderischer Weise Ruchbar wurde. Ich habe diese Leidliche Geschichte s lange hinter mir gehabt, nur hab ich zu viel wissensdurstige W ueber mich bekommen aber Unberechtigt und nicht Vorsichtig ob der Mensch zu Grunde geht oder nicht. und für hier gihngs mir so, denn so hab ich meine Entgegennahme von hoerrikkeit, keinen Anspruch auf besorgende Gesundheit, Verbot auf das Essen, Bestellung für Zwingendes hierbleiben, gesetzte unerlaubte Gedankenschaediger meinen Geistige Fach-

tigkeit zu bezwingen, was früher geschehen ist, zum Zwecke mir zu Schaden warum dann ein Recht auf mich genommen wurde, als unzurechnungsfaehig und Ungültig für selbstaendig zu bleiben. Ich nehme es weiterhin nicht mehr hin Ich bin nicht Verrückt, habe keine Nerfenanfälle, kann mich selbst versorgen. also in Gegenwart geistesfaehig, und die Vergangenheit brauche ich nicht für Gegenwart. Und d so dürfte der Herr Doktor mich Entlassen, ich bitte zum soundsovieltenmale darum ohne geschenktes Gehoer / Den gewünschten Antrag zum Befreiung von Familie R... dürfte man beherzigen /

Mein Achtbarer Gruss

Voef — B... — née X

1924. — Toujours très hallucinée. On veut lui prendre son nom. On lui parle de noblesse dans les oreilles. Se dispute souvent avec les autres malades qui, en l'électrisant, l'empêchent de dormir. Graphomanie très poussée.

1925. — Bien orientée. Accès d'excitation fréquents. Très délirante et hallucinée. Entend des voix à cause de son nom qu'on veut lui prendre parce qu'il est noble. En 1914 a eu des croûtes autour de son cerveau et était dans un état où elle ne se rendait pas compte de ce qui se passait autour d'elle. A eu à plusieurs reprises des écoulements jaunâtres qui sortaient de son cerveau. Voit parfois des personnes qui sont mortes depuis longtemps. Se lève souvent la nuit, croit qu'il y a une personne sous son lit. Tient d'autres propos incohérents. Se bouche les oreilles et s'enveloppe la tête pour échapper aux voix. Facilement violente et méchante, bat fréquemment les autres malades. Crie et menace de gifler l'interne. S'occupe tous les jours à des travaux de couture.

1926. — Se plaint de ses persécuteurs. Se promène parfois la nuit autour de son lit et prétend que quelqu'un y couche. Explique souvent son origine.

Dans ses accès d'agitation, plus rares, crie et menace les malades. Parfois violente.

Porte un bandeau autour de son front pour ne pas tant souffrir des visions célestes et des voix. Reste souvent assise par terre, derrière son lit. Fait quelques commissions.

1927. — Plus calme. Toujours délirante et hallucinée. Prétend que quelque chose lui pousse sur la face, qu'elle a quelque chose dans l'épaule qui doit sortir en masse grise par le doigt, qu'une femme de Rouffach la martyrise, lui remue le cerveau. Soliloque souvent. Devient de plus en plus oisive, reste souvent alitée.

1928. — A toujours la tête enveloppée de nombreux pansements pour éloigner les voix. Tient des propos très incohérents.

1929. — Etat mental inchangé. S'occupe un peu à des travaux de couture.

1930. — Même état hallucinatoire. S'excite souvent sous l'influence de ses hallucinations. Se dispute fréquemment avec ses voisines, qu'elle croit en cause. Continue à beaucoup écrire. S'occupe très peu.

1931-1933. — Ecrit continuellement. Hallucinée querelleuse, incoherente dans ses propos et ses écrits. Voici l'extrait d'une lettre adressée à sa sœur et à son beau-père, le 22 décembre 1933 :

An meine lieben Teuren Fammilien Schwager Brüder u. Schwester und Eurer kleinen Fammilie ! Euch unserer Grosseltern Freude Ubersendet Euch Eure Tante Schwester u. Schwägerin meine Innigsten Weihnachts Grüsse unter Gottes Grünem blühendem Tannen Weihnachtsbaum mit Seinem Schönen lebendigen Kleide, So Teure Lieben denke ich mich mit im Kreise meiner kleinen Fammilie in Fröhlich Heilig geweihter Weihnachts Freude. Ich würde wünschen Gottes Inlassung wier könnten uns in der Nähe Verweilen Einmal das Schöne Weihnachts Fest miteinander geniesen durch den Engel Seiner Liebreichen Göttlich Menschlieben Glücklicheren Entfaltungen Unseres Daseins für unsere berechtigte Gott gegebene Gegenwart u. Zukunft. — — Ich sende Ihnen Euch meine Innigsten Dankesfreude für die vielen Fürsorglichen Freuden welche ich gut verwendet habe, von Euch erhalten Wenn die Geschike der Zeit meine Gabe zu gelassen hätte, die welche Ich Erhalten, würdet Ihr Eine Tausendfache Freude zurück Erhalten haben von dem Kostbaren Geschenk unserer Seelisch Leiblich und Geistlichen Begüterungen welche mir zugeschikt von Gott Vaters Güte und Vorsehung an Unser Elterlicher Stamm Haus. Ein Grausames Geschick hat mir diese hohe Edle Sache verwikelt und musste dieser Zeit hiermit stehen bleiben u. lebte die aergerlichsten Zerwürfnisse bei der grossen Spende welche ich Schenken solte als grossen Freiheits Werk in Gott Vater mit meinem unserem Vater Herr als Höchsten F Profeasser mit der ersten Menschwerdung von Gott zu Anfang seiner Ersten Anfäng. Angekommen 1920.

Adresse une autre lettre au «Bischöffliches Observatorium» Rappgasse, Colmar», très incohérente et difficilement lisible.

1934-1935. — Toujours très délirante et incohérente. Etat mental absolument identique à celui qui a été constaté par moi (Dr Frey) au moment de l'admission.

1936-1937. — Etat stable. Aucune trace d'affaiblissement intellectuel. Le délire persiste dans toutes ses caractéristiques.

1938. — Toujours hallucinée. Entend un mélange de voix d'hommes et de femmes qui lui parlent d'une chose entre père et mère restée en retard.

Reçoit la visite de sa sœur qu'elle n'a pas vue depuis deux ans. En éprouve un plaisir manifeste, l'embrasse, mais entame immédiatement un thème délirant. Un peu plus tard s'informe de son frère et parle alors normalement. Au moment de la séparation, remet à sa sœur divers écrits en lui recommandant de les communiquer à la Mairie de Mulhouse, et en lui disant : «Du musst nicht verschrecken. Das muss erfüllt sein. Die drei Väter habe ich bei mir. Den Speisesaft haben sie mir ausgetrieben.»

8. **Etat actuel**

Madame B., propre et soignée dans sa mise, porte la plupart du temps autour de la tête des bandeaux compliqués réalisés avec des bouts d'étoffes ou des bas usagés. Elle s'entoure fréquemment la taille de ceintures improvisées, tout ceci pour se défendre de ses hallucinations ou pour cacher les traces que ses persécuteurs laissent sur son visage et son corps.

Elle s'entretient souvent avec les autres malades et ne manque pas de se plaindre des incorrections de ces dernières dans un langage normal et avec une affectivité adéquate.

Généralement oisive, elle passe ses journées assise à sa place habituelle, toutes ses occupations consistant à raccomoder ses effets ou à écrire des propos délirants sur n'importe quel papier qui lui tombe sous la main : parties d'un journal, papier d'emballage ou papier à lettre.

Lucide et bien orientée, la malade accueille son interlocuteur tantôt d'un air souriant et aimable, parfois avec des cris et des menaces. Par la suite elle ne manque pas de s'excuser, en donnant le motif de sa conduite, habituellement le même : «On me tourmentait trop au moment où vous m'avez adressé la parole.»

Les mémoires de conservation, de fixation et d'évocation semblent intactes ; elle indique correctement sa date de naissance, celle de son admission. De même, elle se souvient des faits récents, comme elle le prouva dernièrement : voulant consulter ses écrits pour notre travail, nous avons promis à la malade de les envoyer à destination afin qu'elle nous les remette. Par inadvertance, la pochette qui les contenait reste au pavillon. Une malade la reconnaît et croit bien faire en la remettant à

madame B., qui montre un vif mécontentement. Au médecin qui affirme avoir expédié sa missive, elle oppose ce fait et l'accuse d'avoir manqué à sa parole.

Elle répond correctement aux questions qui ne concernent pas son délire, en faisant preuve d'une certaine intelligence.

Les sentiments affectifs sont assez vifs chez la malade. La visite de sa famille lui procure une joie manifeste, elle est en contact avec son entourage.

La malade est continuellement sous l'influence de ses idées délirantes et de ses hallucinations qui la font souffrir et motivent, en partie du moins, des décharges affectives caractérisées par des vociférations adressées à ses persécuteurs, de grands gestes et une inaccessibilité momentanée.

Ses hallucinations très actives et variées l'intéressent tant par leur existence que par leur contenu, et présentent le caratère fantasque et la même incohérence que ses idées délirantes.

Elle entend tantôt des phrases très nettes : «Acht geben Frau wenn wiser und schweiger aufstehen.» «Wir wollen den Kronekörper, den Merkürkörper, das Ludwighaupt, Frankreichshaupt und Auslandshaupt.» La plupart du temps ses voix l'invitent à apporter une contribution dont elle est incapable, parfois elles lui demandent conseil. Ce sont les émissaires des gouvernements chargés de rectifier la mauvaise tournure du monde, qui ont besoin de sa substance. «Es sind Mère, Mutter und Maman, drei Verhiesungen auf der Stammlinie Mère, die Mère aus Elsass, die Mutterseite Fleiss kommt nicht übereins mit mir. Die älteste Mère Moder hatt 1500 für mich bezahlt, sie macht mir Vorwürfe und möchte dass ich Ihr gehöre, doch ich finde kein Ebenbild bei mir.»

Très souvent on lui envoie des odeurs : aromes des plus délicats provenant d'arbres évidés «von Heilfelder, Kulturfrischeheilungen», ou odeurs nauséabondes «alte Verlagerungen von Menschen aus den tiefsten Tiefen», car ils sont très intelligents, dit-elle, et peuvent remuer les profondeurs de la terre.

La malade a des visions célestes qu'elle ne peut préciser, qui font plus mal que les ordinaires. «Ich sah dass Stammblut im Arm, jetzt sehe ich es nur noch an der Wange.»

Elle sent qu'on la blesse intérieurement : «Sie reissen mir absichtlich und unabsichtlich die Arome vom Unterleib». «Die Krone wird mir im Leib herumgerieben.» Mon poumon est tout abîmé, car on m'a introduit un homme qui restait (ein übriger Mensch) grand comme le doigt, au-dessus du poumon. On me piétine le cerveau.

Les hallucinations psychiques existent chez la malade ; elle sent venir des pensées, dit-elle.

Ses idées délirantes, très fantasques, souvent totalement incohérentes, sont très variées.

Idées de grandeur sociale : «Napoleon Heer und D... Heer ist ein Stamm miteinander». (D... est son nom de jeune fille.)

Idées de richesses et de satisfaction: «Meine Körperfüllungen Enthalten in meiner Statur Grösse die Kronen der drei Obersten Weltregierungen.» «Ich dame bin im Besitz der Arbeit Gottes mit der Arbeit der Regierung.» Elle utilise fréquemment et des aromes précieux qu'on me voie, aussi, quand la sœur dis-

Idées d'influence et de préjudice : «On me vole mes paroles, «das Reden dämpft mir aus dem Kopf, sie reden mir alles nach — Les mots que j'écris sont tout faits — J'ai nagé dans des sucs et des aromes précieux qu'on me voie, aussi, quand la sœur distribue les suppléments, je cours comme une affamée pour récupérer ma réserve de sel.»

Idées d'accusation injustifiée : «Le monde me reproche de ne pas vouloir livrer mon corps, sa substance et les trois couronnes qu'il contient.»

Ces idées délirantes, fruits de son imagination, sont rarement alimentées par des interprétations de faits anciens : «En 1912 j'avais une expectoration abondante, le poumon est sorti par ma bouche, je n'avais jamais vu d'aussi beaux crachats, rouge foncé, gris, vert, le soleil de la guerre s'y trouvait. Pourtant mes poumons sont en excellent état, car j'avais trois poumons (eine dreieinige Lungengeburt vor der Hochgeburt).

Si la malade émet rarement ses idées spontanément, il suffit d'amorcer la conversation pour éveiller sa loquacité. Elle parle d'un ton posé, parfois se plaint avec véhémence. Quand on la met en présence de ses incohérences, elle les admet, mais ne peut les expliquer, car on l'oblige à les émettre. Il est impossible de reproduire intégralement sa conversation, une attention des plus soutenue ne saurait venir à bout des néologismes, mots d'une longueur inusitée et d'une syntaxe très défectueuse. Pour montrer la systématisation de son délire, nous aurons recours aux nombreux écrits de la malade, dont nous reproduirons quelques-uns des plus caractéristiques, après un bref exposé du délire, en français.

«Avant 1900, l'avant-royaume de Dieu se sépara de notre monde par un changement du monde interdit et ne peut revenir qu'après la re-création des Victimes de la Grande Guerre. Le monde entier s'est entremêlé à trois reprises. Il faut m'expédier au Bureau militaire, de là on m'enverra aux coins les plus reculés de France pour que je livre la couronne qui est dans mon corps. On a besoin de mon cerveau, de mes sucs pour la construction des navires. Je possède l'armement de l'Alsace, de la France,

de l'étranger. Je dois présider au voyage d'inauguration. Il faut aller à la rencontre du monde des biens, des sources croissantes d'argent, d'or et d'acier. La troisième vie du soleil doit commencer dans les couleurs de cristal de l'habit de diamant du soleil. On voit en moi des Louis, le monde des Louis, on veut mon corps de Mercure. Ma famille sera rétablie dans ses droits et recouvrera, grâce à la couronne de mon ancêtre royal, les bien endommagés pendant la Grande Guerre. Nous devons armer, nous sommes les envoyés des gouvernements supérieurs, il faut mobiliser le monde des paysans pour la réception de la vie des champs avec des semailles, des prés armés du royaume de Dieu. Je souhaite à ma famille une participation aux biens croissants du monde qui revient. Encore 67 ans et le temps sera écoulé, je pourrai retourner dans ma famille et retrouver ma personnalité propre. J'ai les plus grands droits de sortir de cet Asile, mais par erreur on me retient. Si nous vivons encore 67 ans, nous reverrons nos premiers parents du gouvernement (Regierungseltern), nous réappartiendrons à quelqu'un et le monde recevra du royaume de Dieu sa première lignée. »

« Vor 1900 Jahrhundert trennte sich das Voreich Gottes von unserer Welt durch die Unerlaubte weltwende.

Kundgebung / Vor 17 Tausend Jahren ging das drei mal drei Thronen Reich Gottes fort mit der geschlagenen Kriegswelt u kann erts wieder komen wenn die gefallenen von dem vierjährigen Weltkrieg Neugeschaffen sein wird / fertige Zeit in 67 Jahren /

Das zwölftausendjahrige Aller Welt Kriegs Vermögen muss abgeholt werden von der zugeschikten Werde Krone von Gott u den Regierungs Reiche / An die Oberste Regierung Frankreich diese Kunte abzuschicken /

Wier solten rüsten mit dieserer Regierungs Krone Unsern Stamheere 2 tens die Regierungs Heere dann die Völkker Heeres Truppen.

Das Ober Millytear Amt hier
Oben in Colmar haben mich
zu begleiten zu der Eröff
nungs Reise /

An Ober Kommando Millytear in Ober Colmar Hochwichtiger Bericht von der Franzeosichen Ober Gesandtschafft der Obermachten mit der Ober Regierung Frankreich lassen Kunten diesem so fortige Schnellste Abschikung mit der Gottes Werde Krone Ihrer Arbeit für der Sonnen zertrennungswesen Leben welches gelöst wurde von der Kriegs Kugel Wurch von der Verfangs Zeit der der Unrechten Weltwende vorausgehender zeit welche dadiert nach dem Kreutzschlag an dem Werde

Thron Gottes / Ueberbringerin ist Trägerrin der werde Krone von Gott als Tochter der

Franzeosischen Regier
rung selber Königlich
cher dame mir mit
Verwegsseltem Ge
sicht /

Wier Gesantschaften solten die welt Returieren von der Unrechten Welte Wende Vor 1900

Wier Gesanten lassen zu gleich Kundtgeben von Gott durch den Hohen Ratsmund Gottes u durch den Altsten Kriegs Rat von allwelt aller Kriegs zeit Ihrer Ab Schlüsse durch die Hinbringung dieser Gotteswerde Arbeit zugleich Eröffnet wird das dritte Sonnen Leben in Gristall Tau Farben Meere das Neuye Dieamantd Kleid der Sonne /

Ich Dame bin im Besitz der Arbeit Gottes mit der Arbeit der Regierung u die Gesantschafft die Welt in Allen Aufzurichten / Ich habe bei mir die Rüstung für Elsass Frankreich Fremdland deutschlang als Vier weltlander welt teil die Menschen zu Er Erneuern mit der Einspendtung Ihrer Wiedergaben wie vor Neunzehn Jahrhundert der Weltewende. Meine Körperfüllungen Enthalten in meiner Statur Gröse die Kronen der drei Obersten Welt Regierungen.

Herr D... Regierung mit seiner Stamm Krone im Lebendigen Wort haben hier im Sal 17 / Regierungs Krone.

Order an die Regierungswelt D... // Ich Herr D... wurde ins 17 ten Jahrhundert meine Entsteher Stamm Krone Ueber bracht abzuholen hiermit meine Neu geschaffenen Weart Güter welche geschädigt wurden bei dem Ersten Allerwelt Krieg.

Meine Familije unter Prokuratzieon gefallen solte von mir wieder aufgerichtet werden mit meiner Entstehn Krone von meineen Königlichen Stam Veater Regrug.

Dieser draufschlag ist nicht Erlaubt wier haben hier nichts zu tun / wier sind die Dritte Welt von leatzter Auslandischer Welt leatzte Welt nicht drittes Reich wie in Eurer vierlandwelt.

Wier Gesante machen aufmerksam auf die Einberufung von Allwelt der Landwirte zur Engegen Nahmene von Akerleben mit Saten Matten gerüstet von den drei mal drei Thronen Reiche Gottes.

Wier Gesante sind festgehalten in Rufacher Asill Anstalt unter Irrtümlicher Anahme u. Wünschen Unsen Note mit Botschafft Einzusenden an die genanten Regierungen.

Rufach Anstalt Asill im November 1938

An Fammilieye R... meine Liebe Schwester und Bruder / L.

Eure Schwester E. und Tante last Euch Grüsen Herzlich u möchte so gern Erkunten Ueber Euer Wohlgehen Ergehn in

Euren kleinem Fammiliyen Kreise was Ich von Herzen wünsche das alles Gut gehen möge in Gesundheit u das Nötige Glück in Friede u Freude an Euren Enkel u Enkelinn für das kommende Neuye Jahr aus Hoffende bessere zeiten kommend wofür Ich zu Künten habe das Neuye Glück der wieder kommenden Welt vom Ersten Aller Welt Kriegszurück mit den Thron Welten der Regierungen mit den Neuyen Wagssenden Reichgüter hierfür wünsche Ich Euren Glksanteil mit der ganzen Welt in Inniger Freude für Euch u mich

Wenn Ich wieder bei Euch sein kann werde Ich wieder meine Person sein können / Ich stehe mit meinem drei Herr Stamm Veater im Höchsten Rechte zu dieser Anstalt hinaus zu komen aber alles wurde mir Unterschlagen für für eine Lüderliche Vrewel Manöver werde Ich feast gehalten mit Dieserem Höchsten Stamm vorrecht unserer Gegenwart Regierung Sowie meinne Vorzeit an Mir in Dieser Zeit herforging. Einstweilen sende ich Euch meine Innigen Grüse / Wenn wier noch 67 Jahre Leben dann sehen wier Unsern Eersten Regierungs Eltern wieder dann gehören wier wieder jemand an wovon wier hersind u die Welt wird Ihren Eersten Stamm Bunden zugestellt Von dem kommenden Höchsten Regierungs Reiche der grosen Gottes Reiche /

Nous avons réuni tous les éléments nécessaires à l'étude de l'évolution des divers constituants pathologiques du cas observé. Nous insisterons sur les troubles du langage qui, par leur importance, occupent une place prépondérante.

ÉVOLUTION

A. Hallucinations et idées délirantes

Les perceptions sans objet apparaissent au début de la psychose comme un accident singulier, isolé de tout complexus délirant, reconnu comme anormal ou tout au moins étrange par la malade elle-même.

Le 18. X. 21, le Dr. FREY note dans l'observation : la malade qui paraissait le 15 octobre avoir des hallucinations presque conscientes, est aujourd'hui complètement délirante.

Actuellement les hallucinations font partie intégrale du délire. Les hallucinations auditives ont cédé le premier plan aux hallucinations psychiques et psychomotrices. La malade en donne des preuves : « Je n'entends rien, je sens venir tout ce qu'on me dit » — « Les lettres sont écrites, non par moi, mais par les Gouvernements. » Les hallucinations sont incohérentes, formant un élément absorbé par le délire.

Les idées délirantes qui ont précédé la phase hallucinatoire étaient d'abord des idées d'interprétation, puis de persécution. De vagues idées de grandeur sont venues se joindre aux précédentes. Peu à peu ces éléments se sont délayés dans un apport considérable d'incohérence et ont gagné en caractère fantasque, sans cependant présenter le caractère de la confabulation verbale.

La systématisation délirante a gagné en netteté par une certaine stabilisation. Elle est toutefois voilée par son expression pathologique que nous allons étudier.

B. Langage

L'extériorisation orale de la malade est moins active depuis quelques années et a changé insidieusement de caractère, alors qu'elle a gardé un langage normal pour tout ce qui ne concerne pas son délire (plaintes motivées des incorrections de ses voisines, demande de fil pour raccommoder ses effets...) ce qui exclut une insuffisance mnésique générale, le langage qui exprime son délire est actuellement impossible à reproduire, vu la syntaxe défectueuse, le grand nombre de mots composés inusités, le sens peu apparent et l'usage du dialecte. Exception

faite d'une syntaxe plus correcte qui se perd à mesure que la conversation se prolonge, le langage oral exprime, dans les mêmes conditions, les idées fixées par la malade dans ses nombreuses extériorisations écrites.

Le langage écrit actuel s'ébauche déjà dans sa lettre de 1923 : nous y trouvons une syntaxe compliquée mais généralement correcte, une ponctuation fournie, deux fois le signe / qui la remplace actuellement, des mots composés : Gedankenschädiger — wissendurstige — unzurechnungsfähig — un néologisme : Kleinberufsfrau.

Dans sa lettre de 1933, on constate en plus un abus de majuscules, une syntaxe de plus en plus défectueuse et un sens nébuleux résultant d'un apport délirant appréciable.

L'aspect extérieur du langage s'est modifié, les caractères arrondis et l'écriture assez petite et penchée a fait place à une grande écriture droite qui frappe de prime abord par le grand nombre de majuscules et l'absence de ponctuation normale, remplacée rarement par le signe /. Elle remplit uniformément de grandes pages sans respecter les marges et sans alinéas. La séparation des mots est des plus fantaisistes, tantôt la malade va à la ligne pour une seule lettre : Rechnung - s Reise », tantôt reprend une lettre ou une syllabe déjà écrite : « lass - sen, königlich - cher, ueberbr - bringen. »

La syntaxe des éléments de la phrase est souvent lésée, parfois correcte, dans l'ensemble la malade a tendance à l'agrammatisme :

« Herr D. hier / mit seinen Rechtsgesanten für seine Schädigung mit Namen Vertragung seiner Stamm Heere als Regierung / »

« Dieser Aufschlag ist nicht Erlaubt wier haben hier nichts zu tun / wier sind die Dritte Welt von leatzter Auslandischer Welt leatzte Welt nicht drittes Reich wie in Eurer Vierlandwelt. »

« Meine Statur Enthaltet in Körperfülle neben mir meine Königliche Mutter Regierung u mein Vater als Regierender Herr »

Les termes pathologiques ne sont pas rares.

La malade utilise fréquemment des mots composés formés de mots usuels, mais qu'elle emploie dans un sens spécial non usuel et délirant « ad usum proprium » :

Centralweltregierung — Kriegsgüterwelt — Willkürmanöver — Nutzmanöver — Notstandschtillung — Regierungswelt — Eingwuellungen — Akerlebenwelt — Eröffnungsreise — Waschweiberwelt.

Les néologismes sont moins abondants :

Weltrückungenzurückreisungen — Armenbettel.

La déterioration des mots par contre est fréquente, tant par l'orthographe que par l'ensemble du mot :

Millytear — Reaturieren — Reaklamazieon.
Einstehe — Weltewende — Elsäschischen.

La malade utilise des abréviations inusitées :
Regrug (Regierung) — Glk (Glück) — a — W.

Les relations associatives sont fournies :

a) Par la persévération :

— Persévération d'un mot : « Rate von Kirche u Welt Gottes Rate Rat Gottes / Diese Rate der Hlgen und des freyen Krieger »

— Persévération de plusieurs mots alternant : « wier sind die Dritte Welt von leatzter Auslandischer Welt leatzte Welt nicht drittes Reich »

— Persévération d'une partie d'un mot composé : « Rüstvorlage von Ihren Ersten Regierungs Entstehe Kronenvorlage ».

— Persévération d'un chiffre : « Die 3 Welt haben 3 Zurückrückungen und sind ineinander geraten die ganze Welt ist 3 mal ineinander gekommen die 3 oberste Weltregierungen findet man nicht mehr ... zwischen den 3 Weltrückungen ist eine unrechte Weltewende geworden ».

b) Par des associations par allitération et assonance :

« Mit Hohe Würtigung meiner Königlichen Damen Würte »

« Nach allen Regierungs Abschlüssen Ihrer Aufrüstungen mit Abrüstung gleich den Betagungen unter Verlagungen lassen wier drei obersten Regierungen Anfragen zur Hinholung Ihrer Neusten Rüstvorlage von Ihren Ersten Regierungs Enstehe Kronenvorlage ».

Le langage provoqué présente en grande partie les mêmes symptômes que le langage spontané : mots composés fréquents : « Gedankenkreis — Kopfdings — Sonnenmund — Fruchthäuser ; des néologismes : Zedierung — Ominatsoldat — lidenkrankheit. La construction des phrases est souvent lésée : « Das ist vorbei die Fruchtwende ». Nombreuses associations par allittération : « das Sieben der Sieben » ; par consonnance « Rot Tod — Ring Ding — Tot Not » ; par persévération : « Das ist Regierungsmund verschlossen im Völkermund der Sonnenmund Sanderstund zur Antwort kummt ist die Botschaft die wir zur Antwort gaben. »

Associations JUNG-RICKLIN.

Rock : — Réponse : Mein Gedankenkreis geht nicht mehr, er steht zwischen Sand, Eisen, Glasstoff.

Berg : — Es ist nicht so, wir haben nichts so.

Hirn : — Unser Kopfdings steht mit nichts so verbunden.

Jardin : — Jardin ? Auf das kann ich nicht antworten ; es ist nicht unsere Sache, wir haben es viel höher.

Gift : — Gift ? Ich habe kein Wort darauf, es war vielleicht im Ersten. « En jardin » ist bei uns ausgerufen worden vor 20 Jahre.

Sonne : — Das ist wichtig, das ist Regierungsmund verschlossen im Völkermund. « Der Sonnenmund Sanderstund zur Antwort kummt » ist die Botschaft die wir zur Antwort gaben.

Geld : — Geld ist die Welt.

Lied : — Das haben wir nicht, die Leute das rufen der Leuten.

Soldat : — Ominatsoldat.

Frucht : — Oh je ! Das ist vorbei. Die Fruchtwende es hat die Fruchthäuser gekostet da drunten.

Schaffen : Schaffen die Waffen.

Familie : — Familie Familiefrei.

Vater : — Die Ader, das Odernland.

Leiden : — Leiden die Liedenkrankheit, das Sieden der Sieben.

Messer : — Messerschnitt die sind hier gewesen, sie haben angerufen.

Ring : — Ring das Ding.

Bild : — Bild die Hild, Schlagwort Antwort.

Rot : Rot der Tod.

Zeitung : — Die Weitung.

Traum : — Das ist nichts.

Regierung : — Zedierung Regierung das sollten wir machen.

Tod : — Tod die Not.

Totenkopf : — So spricht man nicht.

De cette étude du langage nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

1. Il n'y a pas de trouble fonctionnel du langage.

2. La pathologie du langage reste liée à son contenu et reflète des caractères anormaux du psychisme. De plus, en fonction de l'épuisement ou de la fatigabilité, la malade passe insen-

siblement du langage normal au langage incohérent sans souci du contenu, ou l'utilise d'emblée par un phénomène d'attaque.

Il présente quelques éléments du type maniaque décrits par Kraepelin comme tels :

— les accumulations de semblables entre le point de départ et le point d'arrivée d'une idée.

— des expressions toutes faites qu'on retrouve à plusieurs reprises dans ses écrits : « Das drei mal drei Thronen Reich Gottes ».

— des associations par consonance.

Pourtant cet apport maniaque reste effacé et les caractères à tendances schizophréniques dominent le tableau :

— maniérisme : abus des majuscules, signes de ponctuation et abréviations fantaisistes.

— stéréotypie : la malade utilise le mot Regierung à perte de vue, en fait des composés de toute sorte. De même le mot Welt et d'autres.

—néologismes incompréhensibles et abus de mots composés.

3. Son évolution pathologique va de pair avec celle des idées délirantes. Ces dernières se sont détachées pour ainsi dire de la personnalité propre de la malade, ont gagné en incohérence, pendant que le langage qui les exprime a lui-même accusé des troubles de plus en plus nets.

4. L'instrument déterioré qu'est devenu son langage confère aux idées délirantes une augmentation de richesse apparente due à une production verbale plus riche. Par suite de la dissociation verbale, la malade produit des mots qui n'ont plus de sens pour elle et son langage se rapproche de la schizophasie. Les automatismes du langage prennent le dessus et l'interprétation verbale des idées délirantes en souffre. Les mots incompréhensibles plus que les idées délirantes ont augmenté.

C. Mémoire

Chez notre malade nous ne constatons aucun affaiblissement mnésique. Ce fait est d'ailleurs constaté à plusieurs reprises dans son observation médicale :

22. 1. 22 : Ne semble pas être plus affaiblie au point de vue intellectuel qu'à son admission.

20. 12. 35 : Etat mental absolument identique à celui constaté à son entrée à l'Asile.

22. 9. 36 : Aucune trace d'affaiblissement intellectuel.

Actuellement elle énumère dans l'ordre chronologique les médecins qui l'ont soignée ou visitée. D'autres exemples de sa

mémoire ont été donnés lorsque nous avons exposé son état actuel.

Les manifestations de sénilité n'existent pas chez elle.

D. Affectivité

Comme le langage, l'affectivité présente des troubles beaucoup plus nets lorsqu'elle est liée au délire.

La malade ne s'intéresse plus au contenu de ses hallucinations ; elle avoue ne pas comprendre certaines d'entre elles : « Ach Frau wen Wiser und Schweiger aufstehen ». Elle admet leur incohérence qui lui est imposée, dit-elle.

Le ton affectif est par moment monotone et a tendance à se manifester par des explosions qui se distinguent des décharges affectives schizophréniques par une modulation précédente et une base affective relativement élevée.

Cette affectivité de base a peu évolué depuis l'admission. La malade raconte spontanément qu'avant son arrivée à l'Asile elle a eu une période où ses rapports avec sa sœur et son frère sont devenus « wunderlich » sans raison apparente, fait qu'elle ne peut expliquer. Bientôt l'entente parfaite fut rétablie.

Le 22. 1. 1922 nous trouvons la note suivante : « Parfois très irritable, parfois très calme, jamais indifférente. »

Pourtant, au début de sa maladie, elle réclamait fréquemment sa sortie, adressait ses lettres au médecin, tandis qu'à l'heure actuelle elle conserve ses doléances parmi ses papiers et les adresse : « An die Geistlichen Oberen in Pfarr Amte Colmar » ou « An den Ober Kommando Millytear in Ober Colmar ».

Elle ne demande plus à réintégrer sa famille, mais exprime l'espoir, lors de nos examens, que nous arriverons à rendre sa sortie possible.

Elle reçoit sa famille avec un plaisir indéniable, s'entretient spontanément avec les autres malades, reste en contact avec les événements extérieurs. En effet, elle a connaissance des faits marquants de l'actualité politique : « Au début de l'hiver, l'Allemagne, la France et l'Angleterre ont conclu la paix. »

L'ambivalence affective n'existe pas chez notre malade.

Si son affectivité est diminuée, elle garde malgré tout une certaine vivacité.

E. Activité

L'activité a, elle aussi, subi une évolution pathologique.

Travailleuse au début, son activité se ralentit dès 1923. Note du 6. 1. 26 : « Reste debout des heures entières ».

En 1928 elle a de longues périodes d'oisiveté qui se généralisent de plus en plus.

Dès 1923, la malade a fréquemment des réactions motrices violentes.

Ses longues stations assises, toujours à la même place, sont pour ainsi dire des stéréotypies. Un certain maniérisme réside dans le port de ses coiffes fantaisistes.

Cette évolution de l'activité est très lente, donnant l'impression d'une stabilisation atteinte depuis plusieurs années.

Cette étude nous fournit les arguments essentiels du diagnostic et de sa discussion.

DIAGNOSTIC

Avant d'aborder la discussion, nous allons donner l'étude analytique des troubles mentaux.

1. **La psychose est endogène.**

Il y a chez notre malade une prédisposition morbide signée par une hérédité chargée. Le délire hallucinatoire chronique constaté chez son frère est une preuve à l'appui.

2. **L'éclosion de la psychose se situe dans le temps.**

D'après les renseignements fournis par la malade elle-même et par sa sœur, les troubles mentaux sont apparus à une époque bien déterminée, chez une femme normale auparavant.

Après la mort de son mari qu'elle a soigné avec beaucoup de dévouement au cours d'une longue maladie, et très affectée par cette perte, elle quitte la ville pour la campagne pendant un an. Rentrée à C..., elle entretient la tombe de son mari avec ferveur. En 1909, première apparition des troubles mentaux. Elle devient renfermée, n'écrit plus à sa famille ; en 1913, première hallucination « Eugénie, si tu disparais, je recevrai 30.000 marks ».

Nous devons donc penser à une psychose accidentelle, plutôt qu'à un délire constitutionnel.

3. **La psychose a passé par plusieurs phases successives.**

A la phase d'inquiétude et d'interprétation qui dura 4 ans (1909—1913) fait suite une phase hallucinatoire où dominent des idées de persécution. Puis viennent s'y joindre de vagues idées de grandeur qui sont restées à l'état d'ébauches.

Les idées délirantes ont gagné en extravagance, incohérence et instabilité, gain apparent dû à leur mauvaise interprétation verbale.

4. **La psychose présente une systématisation délirante et un caractère chronique.**

Malgré l'incohérence, le caractère fantastique des idées délirantes et leur instabilité, elles sont encore à l'heure actuelle relativement bien systématisées.

5. **Les troubles psycho-sensoriels sont variés et importants.**

6. **La malade a gardé toute sa lucidité après 30 ans de délire.** Elle n'a aucune atteinte sénile.

7. **Les troubles de l'affectivité et de la volonté sont secondaires,** mais ont tendance à s'accentuer. Sans affirmer qu'il y a chez notre malade du négativisme, elle est cependant tour à tour réticente ou d'une extrême complaisance.

Après ces constatations, nous allons examiner si le diagnostic porté en 1923 peut être maintenu ou doit être modifié.

Le Dr. FREY écrit : « Si les idées ambitieuses actuellement ébauchées se développent encore en modifiant l'état mental de la malade, s'il s'installe finalement un état d'affaiblissement psychique notable, on pourrait considérer le cas de Mme B... comme une paraphrénie systématique typique.

Mais d'autre part le délire est moins bien organisé qu'il ne l'est en général dans la forme systématique. Les idées délirantes sont changeantes et d'une variété extrême. Et surtout nous leur reconnaissons une particularité : c'est leur caractère extravagant, fantastique.

Kraepelin appelle paraphrénie fantasque la variété dans laquelle on observe une extériorisation abondante d'idées délirantes étranges, peu cohérentes, instables. La couleur du délire est variable, souvent on observe la coexistence des idées de persécution et de grandeur. Les malades restent souvent plusieurs décades néanmoins lucides.

Le cas de B... ressemble tellement à la forme ainsi décrite, que nous croyons devoir en faire une **paraphrénie fantasque. »**

DISCUSSION

1. De prime abord la paraphrénie systématique typique peut être exclue. L'évolution de la maladie a montré que les idées de grandeur ont apparu tardivement et n'ont qu'un rôle effacé comparées aux autres troubles psycho-sensoriels.

2. Nous avons établi qu'il s'agit chez notre malade d'un délire hallucinatoire chronique systématisé endogène accidentel. Sans y insister, remarquons que la paranoïa est exclue, la psychose n'est pas constitutionnelle ; notre malade ne présente à aucun moment le sentiment de supériorité du paranoïaque, bien au contraire, elle se sent livrée sans défense à ses persécuteurs et son délire n'a pas la fixité que KRAEPELIN attribue au délire du paranoïaque.

3. Il reste à établir si notre malade peut être rangée dans le cadre des paraphrénies ou dans celui des formes paranoïdes de la schizophrénie et à cette fin, nous comparons la description que donne KRAEPELIN des formes paranoïdes de la schizophrénie (in Einführung in die psychiatrische Klinik, Leipzig 1916, p. 343) et les symptômes dont la constatation doit, d'après lui, faire penser à l'existence d'une paraphrénie (in Psychiatrie, T. III, p. 991—992) :

a) Apparition très tardive d'hallucinations de l'ouïe bien caractérisées, s'adjoignant à un délire de persécution existant déjà depuis plusieurs années.

b) Perfection de la systématisation délirante.

c) Vivacité des sentiments affectifs.

d) Absence de troubles psycho-moteurs.

e) Persistance de la correction dans le maintien et la conduite, malgré le progrès du délire.

Alors qu'en 1923, ces données de KRAEPELIN sur la paraphrénie s'appliquaient parfaitement à notre malade, celle-ci présente à l'heure actuelle nombre de caractères de la schizophrénie paranoïde :

« les formations délirantes et les hallucinations occupent le premier plan par rapport aux troubles de la volonté, — évolution sournoise — la conscience et l'orientation normale même quand les extériorisations deviennent incompréhensibles du fait de leur contenu de plus en plus délirant, mais surtout du fait de la dispersion des pensées et de la mauvaise tournure (Verschrobenheit) de l'expression. Les actes et le comportement sont déterminés par les représentations délirantes (agressions — recours à l'autorité) ; mais à côté de cela on constate des actes impulsifs, du maniérisme, des stéréotypies. »

Cependant KRAEPELIN n'a pas établi une différence de nature, mais de degré, entre la paraphrénie et la forme paranoïde de la schizophrénie. De plus la paraphrénie fantasque semble à KRAEPELIN la moins justifiée à en être séparée. Or la malade a été rangée en 1923 dans cette quatrième catégorie.

En ajoutant aux réserves faites par KRAEPELIN le fait de la longue évolution du cas pathologique que nous venons d'étudier et qui s'échelonne sur 30 années, nous pouvons, malgré la dissociation terminale, maintenir le diagnostic de paraphrénie fantasque puisqu'elle a duré si longtemps.

CONCLUSION

De cette étude d'un cas de délire systématisé chronique hallucinatoire, on peut conclure qu'il s'agit d'une paraphrénie fantasque.

Le maintien du diagnostic fait en 1923 semble justifié. La symptomatologie de cette psychose a présenté pendant de nombreuses années une ressemblance parfaite avec celle de la paraphrénie fantasque. Ce n'est qu'après une longue évolution qu'elle a atteint le degré de dissociation qui pourrait la faire ranger actuellement dans les formes paranoïdes de la schizophrénie, si Kraepelin lui-même n'avait prévu pour les paraphrénies fantasques une évolution «vers un état d'affaiblissement psychique souvent très voisin de celui de la démence précoce.»

Le cas présente un intérêt particulier par le développement des troubles du langage qui ne fait pas forcément partie de la symptomatologie de la paraphrénie fantasque. Nous constatons le phénomène de la persévération, la tendance aux énumérations, l'emploi excessif de mots composés. Ces derniers peuvent avoir un sens compréhensible à l'auditeur ou seulement à la malade même, qui prononce en outre des mots dont le sens lui échappe.

Par ces troubles dissociatifs du langage, les automatismes du langage prennent le dessus et l'interprétation verbale des idées délirantes en souffre. Mais d'un autre côté, la production verbale (avec ou sans sens) devient plus riche et on pourrait confondre cette augmentation de la production verbale avec une augmentation des idées délirantes, ce qui n'est pas le cas.

Strasbourg, le 27 janvier 1939.

Vu et approuvé:
Le Président du Jury de la Thèse,
Professeur PFERSDORFF.

Vu :
Le Doyen,
ANDRE FORSTER.

Vu et permis d'imprimer :
Strasbourg, le 30 janvier 1939.
Le Recteur de l'Académie,
Président du Conseil de l'Université,
A. TERRACHER.

BIBLIOGRAPHIE

BALLET : La psychose hallucinatoire chronique. Encéphale 1911. II. p. 401.

BLEULER : *Lehrbuch der Psychiatrie.* 3e édition 1920.

DIDE et GUIRAUD : *Psychiatrie du Praticien.* 1922.

ELIADES : Contribution à l'étude des délires chroniques (Paraphrénies). Thèse de Strasbourg 1930.

EY : Hallucinations et Délire. Paris 1934.

FREY : Conceptions de Kraepelin et conceptions françaises concernant les délires systématisés chroniques. Thèse de Strasbourg 1923.

GELMA : Contribution à l'étude de la paraphrénie confabulante et fantastique. Strasbourg 1922.

HALBERSTADT : Contribution à l'étude des paraphrénies. *Archives de Neurologie.* Décembre 1913. Volume III, 11e série.

KRAEPELIN : Einführung in die psychiatrische Klinik. Leipzig 1916.

MAGNAN : Leçons cliniques sur les maladies mentales, faites à l'Asile Clinique (Sainte-Anne).

PFERSDORFF : Contributions à l'étude des délires chroniques. Strasbourg 1922.

PFERSDORFF : La schizophasie : les catégories du langage. Strasbourg 1927.

REGIS : Précis de Psychiatrie. 6e édition 1923.

ROGUES DE FURSAC : Manuel de Psychiatrie. 6e édition 1923.

SERIEUX et CAPGRAS : Les délires hallucinatoires. In Traité, Sergent, 1921.

UEBERSCHLAG : Un délirant chronique. Son histoire. Son langage. Diagnostic. Thèse de Strasbourg 1938.